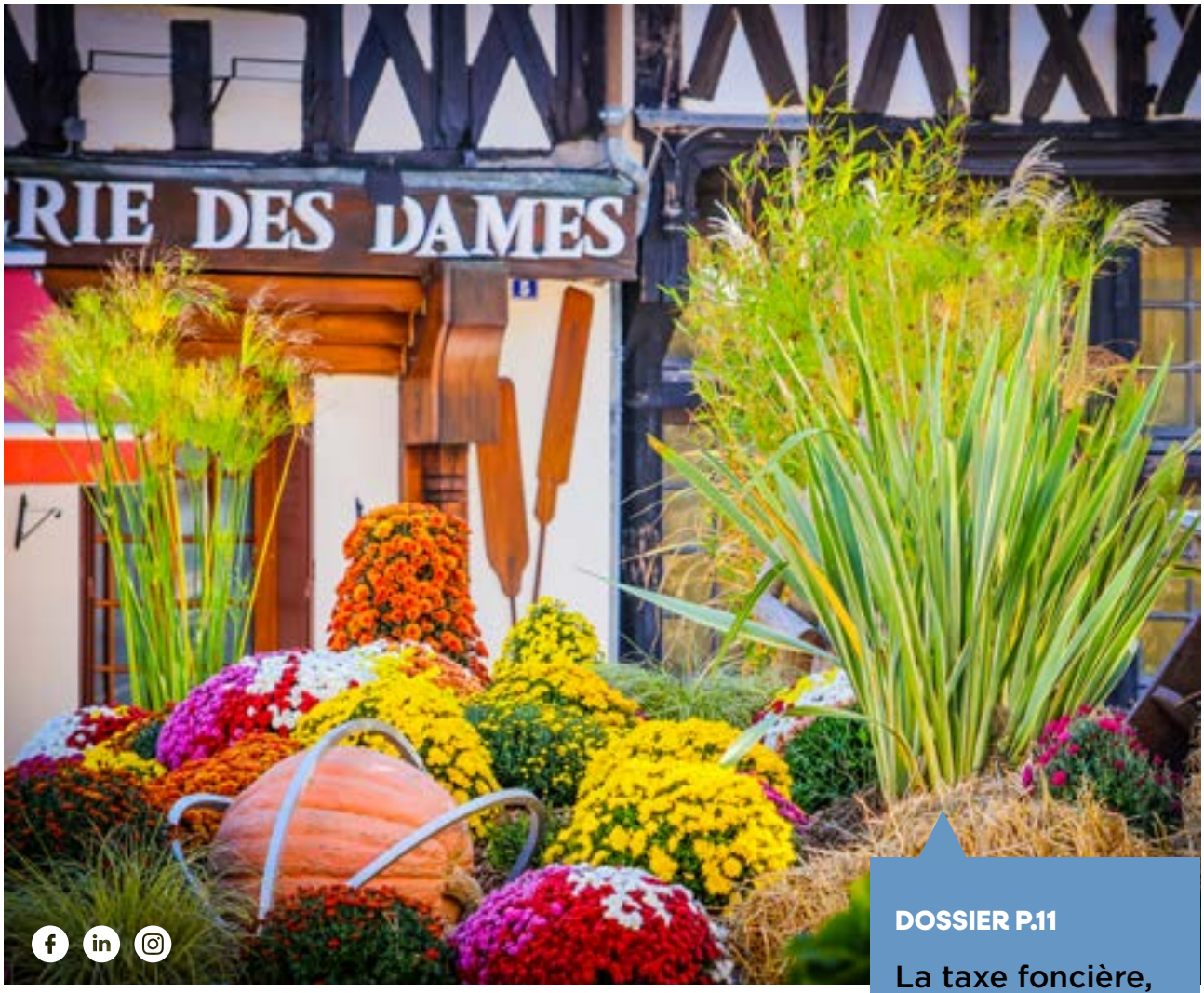
#18
NOVEMBRE
2026

le mag d'Aubigny

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

aubigny.net



DOSSIER P.11

La taxe foncière, on vous explique !

P. 8
L'ACTU EN BREF
Rémi+ à la demande

P. 12
DOSSIER TRAVAUX
La rue des Stuarts

P. 20
SANTÉ & SOLIDARITÉ
France Services



Sommaire

3 Édito du maire

4-5 Les temps forts en images

6-7 Les Fêtes Franco-Écossaises

8-9 L'actu en bref !

10 Prévention / Sécurité

11 La taxe foncière, on vous explique

12-15 Dossier travaux

16-18 Les animations culturelles

20-22 Santé / Solidarité

23 L'agenda des manifestations à venir

Mentions légales

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Laurence RENIER -
Maire d'Aubigny-sur-Nère

CONCEPTION, RÉDACTION, MISE EN PAGE :
Service communication -
Mairie d'Aubigny-sur-Nère,

IMPRESSION :
Imprimerie Rapide

CRÉDITS PHOTOS :
Mairie d'Aubigny-sur-Nère, G.A.S Photo, Morgane GUÉNARD Photographies

NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 3 400

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION :
www.aubigny.net

Édito du Maire

Chères Albiniennes, Chers Albiniens,

Alors que l'année touche à sa fin, notre ville poursuit sa transformation et se prépare à accueillir de nouveaux équipements au service de tous.

Plusieurs chantiers importants, engagés ces derniers mois, arriveront à leur terme au début de l'année prochaine. L'inauguration de France Services constituera une étape importante pour notre commune. Ce nouvel espace, pensé pour faciliter l'accès aux services et accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien, viendra renforcer la proximité et la qualité du service public.

Autre projet majeur : l'aménagement de l'entrée de ville, rue des Stuarts, dont les travaux ont démarré. Cette opération contribuera à améliorer le cadre de vie, la sécurité, la gestion des eaux pluviales et la circulation, tout en offrant une entrée de ville plus accueillante et harmonieuse.

Ces réalisations témoignent de notre volonté de poursuivre le développement d'Aubigny-sur-Nère, en préparant l'avenir tout en restant attentifs aux besoins de chacun.

Mais avant de nous tourner vers cette nouvelle année, place à la magie des fêtes ! Je suis heureuse de vous présenter le programme de notre Féérie de Noël.

Animations, illuminations et rendez-vous festifs sont au programme. La Ville renouera avec une tradition en proposant à nouveau un feu d'artifice le 1er janvier.
Un rendez-vous festif et convivial pour célébrer ensemble la nouvelle année et partager un moment magique en famille ou entre amis.
Je vous invite à profiter pleinement de ces festivités et à venir nombreux célébrer ensemble cette période si particulière.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux, les associations, les commerçants, les bénévoles et tous ceux qui contribuent, par leur engagement, à faire vivre notre commune tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, de douceur et de précieux moments partagés avec vos proches.



Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère

2027

À noter :
Les vœux de la Municipalité auront lieu le lundi 11 janvier à 18h à la salle des fêtes.

Les temps forts en images...



1 Lors de la **CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET**, les jeunes Albiniens ayant obtenu la mention Très Bien à leur examen ont été mis à l'honneur. Les hélicoptères de la 34F ont également marqué l'événement en survolant le centre-ville.

2 La 3ème exposition estivale de la Galerie François Ier a réuni 4 artistes, Fabienne COLIN, Dominique DELAJOT, Claudie CHARNAUX-GUILLAUME et Daniela PROST autour d'une même thématique : **LE MONDE VÉGÉTAL**, exploré à travers des approches artistiques différentes.

3 Autre rendez-vous estival apprécié, le **CINÉMA EN PLEIN AIR** a rassemblé petits et grands dans les Grands Jardins, le 21 août dernier, pour une séance sous les étoiles, avec la projection d'« Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre ».

4 En août, les **VENDREDIS D'AUBIGNY** ont rencontré un véritable succès, avec plusieurs soirées festives et thématiques. La deuxième, dédiée aux années 90, a offert un programme riche et varié : DJ set, bingo musical, initiation au parkour...

5 Le samedi 12 septembre au Parc des Sports, le rendez-vous était donné à tous les amateurs de sports, pour une journée conviviale, avec la **FÊTE DU SPORT** et la **LOVE RACE.**



















6 Reportée en raison des fortes chaleurs du mois de juin, la 2ème édition de la **LOVE RACE** a réuni plus de 500 participants. Les droits d'inscription sont intégralement reversées à la Fédération Française de Cardiologie.

7 La 39ème édition de la **FOIRE EXPOSITION** s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2026 à l'Espace Yves du Manoir. Placée sous le thème « Aux couleurs de l'Alsace » le Groupe folklorique du Pays de Hanau de Bouxwiller, basé dans le Bas-Rhin, a animé ces 2 journées.

8 **MARCHE ROSE**
Depuis plus de 5 ans, l'association "**UN RUBAN ROSE, UN ESPOIR**" organise une Marche Rose à Aubigny-sur-Nère pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. Le dimanche 18 octobre, les participants ont pu choisir entre trois parcours de 5, 10 ou 13 km. Cette nouvelle édition a, une fois encore, mobilisé plus de 800 marcheurs.

9 Le 29 octobre, la **MAISON DES JEUNES** a organisé une sortie à **NIGLOLAND**. Décors effrayants, citrouilles, monstres et attractions à sensations étaient au rendez-vous ! Une journée riche en frissons et en émotions, qui a permis aux jeunes de profiter pleinement de l'ambiance d'Halloween.

Les FFE en images...



Rendez-vous du 9 au 11 juillet 2027 pour la 35ème édition !

1 **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 34ÈME EDITION DES FÊTES FRANCO-ECOSSAISES :**
Comme le veut la tradition, les clés de la ville ont été remises à John McMillan, provost de l'East Lothian Council, le temps d'un week-end.

2 Le vendredi 10 juillet, le groupe **TEKMAO** a donné un **CONCERT D'OUVERTURE** qui bouscule les codes, avec son incroyable mélange de musique traditionnelle bretonne et techno.

3 **MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES ET AGENTS MUNICIPAUX !**

4 Une **CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR D'ANNA GUÉRIN** "la dame aux coquelicots" s'est déroulée en présence de Claude VIGOUREUX, directeur du service départemental du Cher de l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

5 **FACE AUX FORTES CHALEURS QUI ONT DURÉ TOUT LE WEEK-END, DES CANONS À EAU ET BRUMISATEURS ONT ÉTÉ INSTALLÉS AUX QUATRE COINS DU CENTRE-VILLE.**

6 **LES CELTICA PIPES ROCK ET JANE ESPIE** ont embrasé la scène des Grands Jardins avec leurs cornemuses enflammées, un show explosif mélant rock celtic et métal.

7 Le Concours National des Pipe Bands 2026 a été remporté par **THE 92ND NORTH FOX PIPE BAND (92).**

8 Le lieutenant de vaisseau Paul-Aymeric a reçu le **TROPHÉE MICHELLE BELLACHES** pour son engagement dans l'organisation de la venue de la flottille 34F durant les fêtes.

9 **LES GRANDS JARDINS ÉTAIENT COMBLES POUR PROFITER DU CONCERT EXCEPTIONNEL DU GROUPE MANAU.**











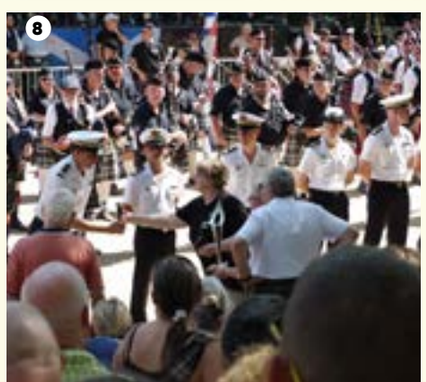
















L'actu en bref

TRANSPORT RÉMI CENTRE- VAL DE LOIRE

Le réseau de cars Rémi, c'est plus de 150 autocars et 9000 voyages quotidiens. Avec les services Rémi+ à la demande, ils desservent la quasi-totalité des communes de la Région.

À Aubigny-sur-Nère, le réseau de cars interurbains Rémi dessert la commune via 2 lignes régulières.

• **Ligne 100 (Rémi 18)** : Relie Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère et Bourges.

- Fonctionne toute l'année du lundi au samedi (sauf les jours fériés).
- Propose des correspondances avec le réseau Agglobus à la gare SNCF de Bourges.

• **Ligne 437 (Rémi 45)** : Relie Aubigny-sur-Nère et Gien (en passant par Argent-sur-Sauldre et Blancafort).

Départ parking du Pré qui danse, près du complexe Yves du Manoir - Arrêt "Mail Guichard"

Plus d'informations et les horaires sur : https://www.remi-centrevaldeloire.fr/



TRANSPORT À LA DEMANDE

La Région organise au plus près les transports du quotidien, en offrant un transport personnalisé et accessible. Ce service régional donne la possibilité aux habitants de toutes les communes rurales de se déplacer vers la commune principale de leur secteur :

- Au départ de leur domicile, vers une destination ciblée selon des jours et heures données (voir les offres du secteur).
- Sur réservation au **0 806 70 33 33 ou en ligne**, du lundi au samedi de 6h à 20h, au plus tard la veille du déplacement avant 17h.
- Pour un coût de 3,40€.



LABEL VILLE ACTIVE & SPORTIVE : AUBIGNY UNE NOUVELLE FOIS RÉCOMPENSÉE

La remise des prix s'est déroulée le 29 octobre dernier à Paris en présence de la ministre des Sports Mme FERRARI et la présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) Mme OUDÉA-CASTÉRA, à la Maison du Sport Français, à Paris.

La ville a renouvelé les 3 lauriers qu'elle avait obtenue pour la 1ère fois en 2023.
Les 1 à 4 lauriers attribués traduisent le niveau d'engagement de la collectivité et la qualité des actions conduites en faveur de l'activité physique et sportive. L'obtention de ce label vient reconnaître la politique sportive menée par la commune et son engagement pour favoriser la pratique sportive du plus grand nombre !



Jean-Jacques BOUILLO, Conseiller municipal membre de la commission sport, a représenté la ville lors de cette remise de prix.

Les nouveaux commerces



Audace

Magasin de chaussures et accessoires

VÉRONIQUE LÉVEILLÉ

23 rue du Prieuré



Krys

Opticien

26 rue du Charbon



ADN MEN

Prêt à porter masculin

1 rue du Pousse Panier

Les bons réflexes

LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

La trottinette électrique est devenue un moyen de déplacement apprécié pour les trajets du quotidien. Son utilisation implique toutefois le respect de règles essentielles pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

Qui peut utiliser une trottinette électrique ?

- L'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est de 14 ans.

Quelles sont les règles à respecter ?

- Le port d'un casque est vivement recommandé, même s'il n'est pas obligatoire pour les adultes dans le cadre général de la circulation.
- La vitesse est limitée à 25 km/h.
- La circulation est interdite sur les trottoirs, sauf autorisation particulière. Si vous devez les emprunter, il faut descendre de la trottinette et marcher à côté.
- En agglomération, il faut circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles existent ou, à défaut, sur les voies autorisées.
- Le transport d'un passager est interdit.
- Le port d'écouteurs ou d'oreillettes est interdit pendant la conduite.
- La nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante, un équipement rétroréfléchissant est obligatoire hors agglomération et recommandé en agglomération.

Respecter les piétons, adapter sa vitesse, signaler ses changements de direction sont autant de gestes indispensables pour prévenir les accidents.



CHIENS DANGEREUX : CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Tenir son chien en laisse, ramasser systématiquement ses déjections, respecter la tranquillité des habitants et veiller à ce qu'il ne représente aucun danger pour les autres sont autant de gestes essentiels.

Pour rappel : **en zone urbaine, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.** Concernant, les chiens de 1ère et 2ème catégorie (pit-bull, mastiff, rottweiler...) les propriétaires doivent posséder un permis de détention délivré en mairie. Lorsqu'un chien mord une personne, son propriétaire doit respecter plusieurs obligations légales.
La morsure doit être déclarée auprès de la commune de résidence du propriétaire. Le chien doit ensuite faire l'objet d'une surveillance sanitaire de 15 jours auprès d'un vétérinaire. Une évaluation comportementale doit également être réalisée pendant cette période afin d'évaluer le niveau de risque présenté par l'animal. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des mesures administratives, notamment le placement du chien en fourrière ainsi qu'une amende de 135 €.



On vous explique

La taxe foncière

Si vous êtes propriétaires, vous avez reçu récemment votre avis de taxe foncière. Comment est-elle calculée et à quoi sert-elle ? On vous explique.

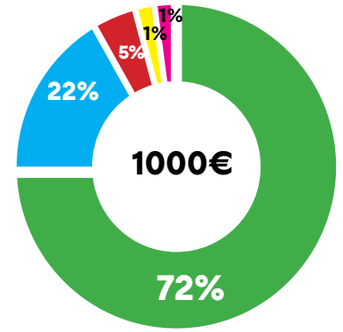
QU'EST-CE QUE LA TAXE FONCIÈRE ?

La taxe foncière constitue un impôt local perçu au profit des collectivités territoriales : communes et établissements publics de coopération intercommunale. Contrairement à d'autres impôts gérés uniquement par l'État, celui-ci finance directement les services publics de proximité.

La taxe foncière est calculée à partir de 2 éléments :

1. Les bases fiscales : les bases fiscales servent de point de départ au calcul : elles correspondent à la moitié de valeur locative cadastrale de votre logement, fixée par l'administration fiscale. Elles sont revalorisées chaque année au niveau national, en fonction de l'inflation. La commune ne décide ni de leur montant ni de leur évolution.

2. Le taux d'imposition : chaque collectivité ou organisme bénéficiaire de l'impôt détermine le taux relevant de sa compétence. Ainsi, la commune vote chaque année son propre taux communal, tout comme la communauté de communes vote son taux intercommunal. D'autres prélèvements, comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou la taxe GEMAPI, relèvent également de décisions distinctes. Le montant figurant sur votre avis d'imposition résulte donc de l'addition de ces différentes contributions, calculées à partir des bases fiscales et des taux applicables à chaque bénéficiaire.



Comment se répartit le montant d'une taxe foncière de 1000€ ? *(pour un bien dont la valeur locative est de 1900€ à Aubigny-sur-Nère)*

Part communale **691.96€**

• Voirie • Entretien des bâtiments communaux • Aménagement des espaces publics • Gestion des écoles • Sport • Culture • Sécurité • Administration générale

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) **209.11€**

• Collecte des déchets
• Tri sélectif
• Déchetterie
• Traitement des déchets

Part Intercommunale **45€**

• Développement économique • Urbanisme • Piscine • Office de tourisme • Relais Petite Enfance • Séjours jeunes

EPFL (Etablissement Public Foncier Local) **7.22€**

· Acquisition et réhabilitation de bâtiments

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) **5.70€**

• Prévention contre les inondations
• Entretien des cours d'eau

Dossier travaux : **voirie, rénovation ...**

Rénovation et aménagement d'une entrée de ville

La Route Départementale 21, rue des Stuarts, est une artère principale de circulation. Son aménagement disparate, son revêtement dégradé par le passage des camions et la mauvaise évacuation des eaux pluviales rendent aujourd'hui nécessaire une rénovation importante.



Ce projet d'envergure qui a débuté en octobre, avenue Grange des Dîmes, prévoit la rénovation et la requalification de la rue, tout en maintenant des places de stationnement et en intégrant davantage de végétation. Cette démarche vise notamment à favoriser la désimperméabilisation des sols et à améliorer durablement le cadre de vie.

Cette 1ère phase des travaux est dédiée à :
- À l'enfouissement des réseaux aériens (cables d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public).
- Au renouvellement du réseau d'eau potable.
- À l'installation de branchements sur le réseau d'assainissement.
- Au renouvellement du réseau d'eau pluviale.

À noter : un bassin de rétention des eaux pluviales sera également aménagé afin de réguler leurs écoulements vers les réseaux d'évacuation.

Les travaux de réaménagement de la voirie interviendront dans un second temps, au 2ème trimestre 2027.
Cette seconde phase permettra de finaliser la transformation de cette entrée de ville et d'améliorer durablement les conditions de circulation, de stationnement et de déplacement pour l'ensemble des usagers.



La 1ère phase consacrée à la rénovation et à l'enfouissement des réseaux doit durer jusqu'à fin février 2027.

Méridienne à vélo : Sécurisation des carrefours

La Méridienne à vélo (Véloroute V48) est un projet interdépartemental qui a pour objectif de créer un itinéraire cyclable qui relie Bourges à la Loire à Vélo (à Sully-sur-Loire), en empruntant l'ancienne voie ferrée. Les travaux ont repris récemment. Une attention particulière est accordée à la sécurisation des carrefours routiers, afin d'assurer la sécurité de tous.
Ces aménagements sont en cours de réalisation sur la commune.



- **Route de Sainte-Montaine** : cette intersection est aménagée pour séparer le passage des cyclistes et piétons, et celui des véhicules ; avec la création d'un plateau surélevé et un rétrécissement de voie.

- **Aux abords du collège** : le passage de la piste à proximité du collège d'Aubigny fait l'objet d'une attention particulière. Son agencement intègre notamment une signalisation renforcée pour protéger les trajets quotidiens des élèves.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE : RESTAURATION DU POTEAU CORNIER DE LA MAISON FRANÇOIS Ier



LA MAISON FRANÇOIS Ier

Un poteau cornier est une pièce maîtresse de la structure des maisons à pans de bois. Elle est située à l'angle de l'édifice.

Au fil des années, l'écoulement de l'eau provenant de la gouttière située à proximité du poteau a entraîné le pourrissement du bois, fragilisant ainsi cet élément architectural.

Une intervention de restauration est programmée au printemps prochain, afin de préserver le bois sain et de remplacer la partie fragilisée.



La réalisation du diagnostic et du chantier de rénovation du poteau cornier ont été confiés à l'entreprise Les Métiers du Bois (MDB) située à Saint-Florent-sur-Cher, spécialiste de la restauration du Patrimoine et des Monuments Historiques.

Pôle social et de services publics

Le chantier s'achève bientôt

Les aménagements intérieurs des futurs locaux de France Services et du CCAS sont en cours.

Ce projet de reconversion permet de redonner vie à un bâtiment inoccupé en le transformant en un lieu moderne, fonctionnel et accessible à tous. L'aménagement prévoit notamment :

- La création d'un étage
- La création d'un patio
- Un espace d'accueil avec comptoir
- Plusieurs bureaux dédiés à l'accompagnement des usagers

L'organisation des espaces a été pensée pour offrir de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité, tout en facilitant le travail des agents et des différents partenaires.





La Maison France Services et le pôle social de services publics, situés actuellement avenue du 8 mai 1945 devraient prendre possession de leurs nouveaux locaux début 2027.



Arbre abattu avenue de la Gare

ABATTAGE D'ARBRES AVENUE DE LA GARE

Chaque année l'Office National des forêts (ONF) évalue l'état de santé des arbres sur la commune et préconise parfois l'abattage de certains. Cette année plusieurs arbres ont dû être abattus en raison de leur état de santé et du risque qu'ils représentaient. C'est le cas notamment de certains chênes rouges situés près de la crêperie, ou encore plus récemment des érables avenue de la gare. Les arbres abattus ont vocation à être remplacés lorsque les conditions le permettent, avec le choix d'essences adaptées aux évolutions climatiques, afin de préserver durablement la place de la végétation en zone urbaine et périurbaine.

À NOTER : la Ville s'engage à renforcer la place du végétal sur son territoire en intégrant systématiquement la désimperméabilisation des sols dans ses projets d'aménagement et d'urbanisme.



Point d'étape sur les travaux en cours et à venir

ANCIENNE BOUTIQUE "LES BRUYÈRES"
Afin de s'assurer de la stabilité et de la sécurité du bâtiment, une étude de structure a été réalisée par un bureau d'études spécialisé. Des travaux complémentaires doivent être réalisés pour garantir la pérennité du bâtiment et permettre son aménagement dans de bonnes conditions.

TRAÇAGE DES LIGNES
Les différents marquages au sol ont fait l'objet d'une remise en état, notamment les lignes de stop et les emplacements de stationnement du parking de la Nère.

ECLAIRAGE DE LA SALLE DES FÊTES
L'éclairage de la salle des fêtes sera bientôt remplacé par des luminaires LED, plus modernes et moins énergivores.

ABRIS DE TOUCHES ET MAINS COURANTES
De nouveaux abris de touche ont été installés au stade de football et de rugby. Le terrain de football a également été équipé de nouvelles mains courantes.

UNE BUVETTE ET UNE NOUVELLE FRESQUE AU GYMNASE
Des travaux ont eu lieu au sein du gymnase Jacques PARDIEU, avec l'installation d'une buvette sur la mezzanine profitant à diverses associations et la réalisation d'une nouvelle fresque décorative.

RÉNOVATION DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE DES GRANDS JARDINS, COTÉ CHARMILLES
Les toilettes de l'école sont désormais entièrement refaites à neuf pour plus de confort pour les élèves.



Ancienne boutique "Les Bruyères"



Parking de la Nère



Les abris de touche





Nouvelle fresque au gymnase

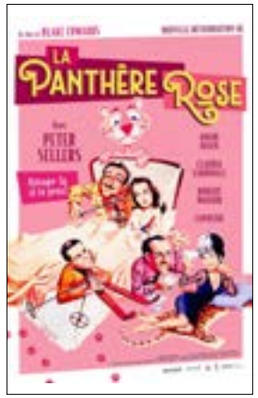
Focus Cinéma

Les séances Ciné culte

Depuis plusieurs années en partenariat avec l'Association des cinémas du Centre, des séances **"Ciné culte"** sont proposées à l'Atomic Cinéma afin de faire découvrir ou redécouvrir, sur grand écran, des films en version originale et restaurée, qui ont marqué l'histoire du cinéma. En décembre, nous vous invitons à assister à la projection d'un classique du cinéma américain, pour toute la famille "La Panthère rose".
Retrouvez le programme complet des séances Ciné culte sur le site de la ville.

À découvrir un lundi par mois à 18h30.

Comme chaque lundi, la séance est proposée au tarif réduit de 5.50€ pour tous.





LA PANTHÈRE ROSE
le lundi 7 décembre à 18h30.
1h55 / Blake Edwards / 1963 / Comédie / VOST

RIZ AMER
le lundi 11 janvier à 18h30.
1h50 / Giuseppe De Santis / 1949 / Drame / VOST

Les séances 1,2,3... Ciné !

Et s'il n'y avait pas d'âge pour aller au cinéma et découvrir des films aux univers variés ?

L'Atomic Cinéma réserve certaines séances au plus petits, souvent les mercredis pour qu'ils puissent découvrir des films ou des courts métrages originaux en famille. Certaines séances se poursuivent ensuite avec des ateliers créatifs et/ou un goûter convivial.





LE NOËL D'ERNEST ET CÉLESTINE, le 23 décembre à 14h30.

À LA POURSUITE DE L'AFFREUNARD, le 27 janvier à 16h.

Théâtre d'ombres

Le loup est-il méchant par nature ou victime de son injuste réputation ? Paula Giusti mène l'enquête à partir d'une savoureuse réécriture de La Chèvre de Monsieur Seguin.



LE SAMEDI 19 DÉCEMBRE - À L'ATOMIC CINÉMA À 15H SUR INSCRIPTION AU 02 48 81 50 06 - À PARTIR DE 5 ANS - GRATUIT

Ciné concert

En janvier l'Atomic Cinéma vous propose d'assister à un ciné concert, avec la projection d'un documentaire d'animation adapté du récit autobiographique du journaliste Feurat ALANI, qui retrace l'histoire de l'Irak à travers ses souvenirs d'enfance. Le clarinettiste DUCHAZAUD accompagnera cette séance en musique.



LE PARFUM D'IRAK - Le vendredi 15 janvier à 20h30 - Atomic Cinéma

Bibliothèque

Les animations de décembre

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

La bibliothèque propose plus de 200 jeux de société à découvrir sur place ou à emprunter, dans la limite de 2 jeux par famille et par semaine.
La prochaine soirée jeux de société aura lieu le 18 décembre, une bonne occasion de découvrir de nouveaux jeux, dans une ambiance conviviale.



Prochaine soirée jeux de société : le vendredi 18 décembre à partir de 18h30. Gratuit

SÉLECTION THÉMATIQUE SUR "*La Neige*"

Aussi belle que redoutable et autant crainte qu'espérée, la neige s'invite dans votre salon avec cette sélection. Pas besoin de moufles néanmoins pour vous emparer de ces ouvrages à savourer au coin du feu.



CARCAJOU
ELDIABLO / Djilian DEROCHE

Dans le Grand Nord canadien, un magnat sans scrupules convoite les terres d'un ermite plus sauvage que le territoire qu'il habite. Une BD conséquente qui joue avec les codes du western et dans laquelle l'appât du gain fait fondre les dernières limites morales.



LËD
Caryl FEREY

Un polar haletant au cœur de la ville de Norilsk en Sibérie. Le froid tue, la pollution empoisonne et la corruption gangrène tout. Un cadavre est retrouvé après une tempête arctique et l'enquête nous entraîne dans cette cité-prison où survivre est déjà un combat. Habitué des grands écarts géographiques, Caryl FEREY signe ici probablement son meilleur roman par - 60°C.



DE PIERRE ET D'OS
Bérangère COURNUT

Une nuit, la banquise se fracture et Uqsuralik se retrouve seule, séparée des siens. Dans l'immensité arctique, elle va devoir apprendre à survivre et à retrouver sa place. L'écriture délicate de Bérangère COURNUT vous embarque pour un voyage poétique à la découverte d'un monde aussi rude que fascinant.

Soirées Jeud'Art

Deux rendez-vous à ne pas manquer

THE FAIRY QUEEN (LA REINE DES FÉES)
La Micro-Folie vous offre une soirée féerique au cinéma. Venez découvrir cet opéra de Henry Purcell qui vous transportera dans l'univers de la Reine des fées Titania. Un spectacle d'environ 1h20, mêlant musique baroque, chant et danse dans une féérie contemporaine.

Le jeudi 10 décembre à 18h30 - Gratuit - à l'Atomic cinéma



PAYSAGES ENNEIGÉS
Venez déguster un chocolat chaud en découvrant le genre du paysage hivernal qui se développe en Europe au XVI[ème] siècle.

Le jeudi 17 décembre à 18h30 - Gratuit - Salle Bill Millin



GALERIE FRANÇOIS I[ER]

EXPOSITION DE NOËL DU GROUPE ARTISTIQUE DES STUARTS

Comme chaque année, la galerie ouvre ses portes en décembre, pour faire découvrir les œuvres des artistes du Groupe Artistique des Stuarts (photographie, peinture, modélisme), dans un cadre chaleureux, aux couleurs de Noël.

L'exposition est à visiter du 12 au 23 décembre à la Galerie François I[er]
- En semaine : 14h30-17h30
- Le week-end : 10h-12h / 14h30-17h30



Maison du fil au tartan

Pour clôturer l'année, la Maison du fil au tartan vous propose d'apprendre les secrets de fabrication d'une lampe cylindrique, confectionnée à partir d'un tissu de votre choix.



Samedi 12 décembre de 14h à 16h30
Tarif : 35€ - Sur inscription au 02 48 81 50 06

La Féérie de Noël

Retrouvez le programme complet sur www.aubigny.net

Informations auprès du service culture et animation au 02 48 81 50 06.



Animations (concert de rue, déambulation du Père Noël, maquilleuse)
12 DÉCEMBRE DE 10H À 12H
Marché hebdomadaire



Concert de l'école de musique
Gratuit - Proposé par l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère
13 DÉCEMBRE À 15H
Église Saint-Martin



Parade aux lampions du Père Noël
Gratuit
19 DÉCEMBRE À 17H30
Parvis de l'Office de Tourisme



Balades en calèche
Gratuit
19 DÉCEMBRE : 10H-12H30 / 14H-17H30
Place de la Résistance



Atelier créatif : décorations de Noël
Gratuit
19 DÉCEMBRE : 9H-12H30 / 14H-17H30
Galerie François I[er]



Marché de Noël et déambulation musicale
Gratuit
19 & 20 DÉCEMBRE
Cour du Château des Stuarts



Il était une fois Noël : contes théâtralisés et gourmands pour toute la famille
Gratuit - réservation conseillée
21 & 22 DÉCEMBRE À 16H
Château des Stuarts



Atelier culinaire
Gratuit - réservation conseillée
21 DÉCEMBRE À 14H
Galerie François I[er]



Atelier culinaire
Gratuit - réservation conseillée
22 DÉCEMBRE À 14H
Galerie François I[er]

France Services

Les services publics proches de vous, au quotidien.

France Services vous accompagne gratuitement dans de nombreuses démarches administratives, au plus près de chez vous.

LES DÉMARCHES QUE VOUS POUVEZ RÉALISER AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENT FRANCE SERVICES

France Services vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives du quotidien. Des agents formés vous accueillent, vous renseignent et vous orientent afin de faciliter vos échanges avec les services publics, au plus près de chez vous. Vous pouvez notamment bénéficier d'un accompagnement pour vos démarches concernant les impôts, l'Assurance maladie, les allocations familiales, la retraite, l'emploi, la prédemande des titres d'identité ou encore les certificats d'immatriculation (cartes grises).

Vous avez également accès aux services de 12 partenaires nationaux, qui vous permettent d'effectuer de nombreuses formalités en un même lieu et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé : CAF, CPAM, CARSAT, Chèque énergie, France Rénov, France Titres, France Travail, La Poste, URSSAF, MSA, Point Justice



LES EXCEPTIONS

France Services ne réalise pas toutes les démarches administratives. Leur rôle est principalement d'accompagner les usagers, de les aider à utiliser les services en ligne et de les orienter vers les organismes compétents.

Voici quelques exemples de démarches qui ne sont pas directement prises en charge par France Services

- Dépôt de plainte en ligne
- Demande ou modification des titres de séjour, naturalisation
- CV et lettres de motivation

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour un déplacement optimisé, privilégiez la prise de rendez-vous et munissez-vous de :
vos identifiants, codes confidentiels et accès à votre boîte mails !

France Service - 6 avenue du 8 mai 1945
02 48 58 44 02
Lundi, mardi, mercredi :
9h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 9h-18h (journée continue)
Vendredi : 9h-12h/13h30-17h30

Ateliers papotage

Le CCAS propose des ateliers et des activités destinés aux seniors afin de favoriser les rencontres, de créer du lien social et de rompre l'isolement. Ces moments de partage et de convivialité permettent à chacun de sortir de chez soi, de tisser de nouvelles relations, tout en participant à des activités adaptées à ses envies.

ATELIER PAPOTAGE

Les vendredis 18 décembre 2026, 12 février et 9 mars 2027 au CCAS, de 14h à 16h.
Un lieu, une date pour échanger autour d'une thématique : Noël, les sports d'hiver ou la journée internationale des droits des femmes...

Informations et inscription au 02 48 58 44 02
ccas.mairie@aubigny-sur-nere.fr





Aide au chauffage

Comme chaque année, le CCAS d'Aubigny-sur-Nère affirme sa volonté de lutter contre la précarité énergétique et apporte son soutien financier aux personnes âgées de plus de 70 ans disposant de faibles ressources afin de les aider à régler les dépenses liées au chauffage.

LES CONDITIONS À REMPLIR POUR PRÉTENDRE À L'AIDE AU CHAUFFAGE :

- Être âgé de + 70 ans au 1/12/2026
- Résider sur la commune depuis plus de 6 mois.
- Correspondre au barème des ressources (dernier avis d'imposition) :
  - Personne seule < à 1100 €
  - Couple < à 1650 €

Les dossiers sont à retirer auprès du CCAS d'Aubigny-sur-Nère et à retourner le 1er décembre 2026 au plus tard.

Distribution des colis de Noël aux seniors

Les colis de Noël offerts par la municipalité aux seniors seront distribués les **11 et 12 décembre**. Vous avez plus de 70 ans et habitez à Aubigny-sur-Nère. Faites-vous connaitre auprès du CCAS.

Informations : 02 48 58 44 02 - ccas.mairie@aubigny-sur-nere.fr



Un docteur junior à Aubigny

Depuis le 2 novembre 2026, 13 docteurs juniors viennent renforcer l'offre de soins dans 10 communes de notre département, dont Aubigny-sur-Nère.

Le docteur junior est un médecin en dernière année de formation, en stage pour une durée d'un an. Il exerce principalement en cabinet de médecine générale, sous un régime d'autonomie supervisée.

L'accueil d'un docteur junior contribue à renforcer l'offre de soins sur le territoire, facilite l'accès aux consultations et fait découvrir la médecine de proximité à de futurs médecins susceptibles de s'y installer par la suite.

À AUBIGNY-SUR-NÈRE :

Docteur Camelia **UGOLINI**

Consultation :
10 rue Etienne Soyer
> RDV sur Doctolib et au 02.48.58.81.64



Don du sang

Chaque année, le don du sang permet de soigner des milliers de patients. Accidents, interventions chirurgicales, maladies ou traitements lourds : les besoins en produits sanguins sont constants et les dons sont indispensables pour répondre aux besoins des établissements de santé.

L'association **Don du sang Bénévole Sauldre et Sologne organise plusieurs collectes sur notre territoire. (adsb18.sauldresologne@gmail.com)**

Les rendez-vous de 2027 :

AUBIGNY-SUR-NÈRE

- **Le mercredi 9 juin**
- **Le mercredi 22 décembre**

De 15h à 19h
Aux terrasses de la Nère

Bientôt deux orthophonistes sur le territoire !

Julie
ECHARD
S'installera en janvier 2027

Consultation :
11 rue de la Tour
à Aubigny-Sur-Nère

Maëlenn
LANDY
S'installera début janvier 2027

Consultation :
8 Place de l'église
à Brinon-sur-Sauldre

Inscrivez-vous sur la liste d'attente territoriale (AlloOrtho)
https://app.allo-ortho.com ou
https://perfactive.fr/list/orthophoniste



L'agenda



DÉCEMBRE

> 1er décembre : **Atelier mobilité "Se déplacer autrement au quotidien, spécial senior"** - Au CCAS, de 14h30 à 16h30 - Sur inscription - Gratuit

> 4 & 5 décembre : **40ème édition du Téléthon**

> 5 décembre : Cérémonie d'**hommage aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie** - Rassemblement dans la cour de la mairie à 10h45.

> 7 décembre : **Ciné culte ! La Panthère rose** - Atomic cinéma à 18h30 - 5,50€

> Du 10 au 23 décembre : **Féérie de Noël**



> 11 & 12 décembre : **Distribution des colis de Noël aux seniors**

> 15 décembre : **Atelier cuisine intergénérationnel** - Résidence Juliette Darles - de 10h à 14h

> 17 décembre : **Jeud'Arts : Paysages enneigés** - Salle Bill Millin - de 18h30 à 20h

> 18 décembre : **Atelier papotage sur le thème de Noël** - au CCAS sur inscription de 14h à 16h

> 19 & 20 décembre : **Marché de Noël** - Cour du château. Organisé par le Rotary Club Aubigny-Argent.

JANVIER

> 1er janvier : **Feu d'artifice et dégustation de vin chaud** - Aux étangs d'Aubigny - À partir de 18h (sous réserve de conditions climatiques favorables)

> 11 janvier : **Cérémonie des vœux à la population** - Salle des fêtes à 18h.

> 15 janvier : **Ciné Concert** - Le Parfum d'Irak - 20h30 à l'Atomic Cinéma

1er janvier à 18h



2027

FEU D'ARTIFICE &
DÉGUSTATION DE VIN CHAUD
À L'ISSUE AU CRJS

ÉTANGS D'AUBIGNY-SUR-NÈRE

#SoScottish

aubigny.net

Aubigny sur-Nère